



► Communiqué de presse

AUDIENCE AVEC LA MINISTRE : LE SNALC VEUT DES ACTES

Le **SNALC**, syndicat représentatif à l'Éducation nationale, a été reçu ce 15 octobre par la ministre Anne Genetet.

Nous avons bien entendu mis l'accent sur la question budgétaire, qui montre bien que l'Éducation nationale est tout sauf une priorité pour l'actuel gouvernement. Nous avons aussi insisté sur la crise d'attractivité chez les professeurs et la nécessité d'un rattrapage salarial sans contrepartie, par exemple via une loi de programmation pluriannuelle. Le **SNALC** a rappelé, actualité à l'appui, le climat anxiogène avec une banalisation des violences, et des rapports très tendus avec certains élèves et parents intrusifs.

Le **SNALC**, qui a souhaité que cette audience soit exclusivement consacrée aux conditions de travail et de rémunération des personnels, a prouvé la dévalorisation de nos métiers dans la société, l'absence de considération à notre égard, l'abandon médical dans lequel nous sommes laissés, ou encore la surcharge administrative qui s'est abattue sur nous, prenant sur ce point l'exemple des directions d'école.

Le **SNALC** a pris le temps d'aborder le dossier de l'École inclusive, gérée au rabais et sans considération pour le travail fourni par les personnels, devenue source de souffrance pour tous, souffrance qui ne fera que s'accroître si l'acte II annoncé se met en place. Nous avons bien entendu dressé le portrait de la précarité dans laquelle le premier employeur de France maintient nos 132 000 AESH, comme il le fait également pour nos 62 000 AED, en refusant notamment d'accorder à ces personnels un statut de la fonction publique.

Si la ministre a fait preuve d'écoute et semble comprendre les difficultés liées à l'École inclusive et à la médecine du travail, elle a néanmoins défendu le budget prévu, arguant de la baisse des effectifs. Le **SNALC** n'a pas manqué de lui rappeler que la crise de l'Éducation nationale est aujourd'hui structurelle, et que d'autres avant elles ont supprimé des postes alors que le nombre d'élèves augmentait.

Quelle que soit la personne qui occupe le poste — d'autant que le fauteuil ministériel s'est révélé un siège éjectable ces derniers temps — le **SNALC** attend des actes et une politique qui vise à améliorer la situation des personnels. Le **SNALC** n'acceptera jamais qu'on lui dise « ça aurait pu être pire », et maintient donc son alerte sociale, qu'il a lancée avec l'ensemble des organisations représentatives.

Paris, le 16 octobre 2024

Contact :
Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, jr.girard@snalc.fr